

2024\_0517

Paris, le 09 JUIL. 2024

**Décision portant délégation de signature de la directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger pour la réalisation d'une opération particulière**

**La directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger,**

*Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.452-3, D.452-8 et D.452-11 ;*

*Vu le décret du 26 juillet 2023 modifié, portant nomination de Madame Claudia SCHERER-EFFOSSE en qualité de directrice générale de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu l'arrêté du 31 juillet 2023 fixant la liste des établissements d'enseignement français et des instituts régionaux de formation relevant de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger ;*

*Vu le contrat de recrutement de Monsieur François CUILHÉ en qualité de chef d'établissement du Groupement des EGD de l'AEFE de Rabat-Kénitra (MAROC) à compter du 1<sup>ER</sup> septembre 2023 ;*

**Décide :**

**Article 1er :** Monsieur François CUILHÉ est autorisé à signer le marché relatif aux travaux de réaménagement de la cuisine centrale du lycée Descartes - AEFE de Rabat-Kénitra avec le prestataire SELTEB.

Le montant du marché est de 2 050 360.00 MAD HT / 2 460 432.00 MAD TTC, soit 188 284.56 € HT / 225 941.47 € TTC.

Le taux de chancellerie en vigueur est de 0.09183.

**Article 2 :** La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'établissement et d'une publication sur son site internet.

  
Claudia SCHERER-EFFOSSE